

COMMISSION PERMANENTE

Séance du 28 novembre 2005

CP 05/11-35

FONDS D'INTERVENTION CULTUREL

Lors du Budget Primitif 2005, l'Assemblée Départementale a décidé d'instruire, dans le cadre du Fonds d'Intervention Culturel, les demandes d'aides relatives à l'organisation de manifestations exceptionnelles à caractère culturel, touristique et de promotion du département.

Suite à la réunion, le 17 novembre 2005, la commission d'orientation du Fonds d'Intervention Culturel a proposé des aides pour un montant total de **12 050 €**

Dans l'hypothèse où ces propositions seraient retenues, je vous précise que les dépenses afférentes seront prélevées sur les crédits inscrits à l'article 67451, sous fonction 311 du Budget Départemental.

La situation budgétaire serait la suivante :

A – Enveloppe	155 000 €
B – Dépense déjà engagée	126 135 €
C – Engagement à la présente commission	12 050 €
D – Reliquat	16 815 €

Je vous saurais gré de bien vouloir délibérer et me faire connaître votre décision.

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 28 novembre 2005

CP 05/11-35

FONDS D'INTERVENTION CULTUREL

**DECISION de la
COMMISSION PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 1^{er} avril 2004 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Vu l'avis de la Commission d'orientation du fonds d'intervention culturel réunie le 17 novembre 2005,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Approuve la répartition telle qu'annexée de subventions départementales accordées au titre du Fonds d'intervention culturelle pour un montant global de 12 050 €;
- Impute les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits à l'article 67451, sous-fonction 311 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

FONDS D'INTERVENTION CULTUREL 2005

CP05/11-35annexe

<i>ORGANISME OU ASSOCIATION</i>	<i>OBJET</i>	<i>Décision de la Commission permanente</i>
1 - Association « Coup de Théâtre » BOUDOU	Spectacle son et lumière « un petit grain d'or pour une grande histoire » du 19 au 21 août 2005	5 000 €
2 - Association « Les Sybarriques Gastronomes »	Le dimanche des bouquinistes le 04 décembre 2005	500 €
3 -Mairie de Saint Nicolas de la Grave	14 ^{ème} concours « Peintre dans la rue » et salon de peinture du 14 juillet au 15 août 2005	450 €
4 -Club Pyramide du chemin du Tour de Ronde GARGANVILLAR	Organisation de rencontres interclub 2005	200 €
5 -Union des Sociétés de Garganvillar	Organisation d'une exposition cantonale de peinture et de sculpture du 9 au 17 décembre 2005	1 000 €
6 -Association Mémoire 82	Exposition « Les poilus des Deux Rives dans la guerre » du 7 au 13 novembre 2005 à Valence d' Agen	2 000 €
7 -Association des commerçants et des habitants de Roquecor	Animation à caractère culturel	1 000 €
8 - Compagnie ARENE THEATRE	Programmation du spectacle « Les Fiancés de loches » les 28 et 29 juillet 2005 à l' Abbaye de Belleperche (complément)	1 000 €
9 - Ensemble Vocal de Castelsarrasin	Opéra bouffe « La belle Hélène » d'Offenbach le 9 et 10 décembre 2005 à Castelsarrasin (complément)	900 €
TOTAL.....		12 050 €

Le Président,